Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le

ID: 059-200041960-20230209-CC_2023_012-DE



C.C.P.C. Enregistrement N°

213 NOV. 2022

Pour traitement :	
Pour réponse :	
Pour Info :	

Monsieur Luc FOUTRY Président de la Communauté de Communes Pévèle Carembault 141, rue Nationale BP 63 59710 Pont-à-Marcq

N/Réf.: 250/22 - EF/MD

Objet: parcelle B1 2863

Lille, le 18 novembre 2022

Monsieur le Président,

Le Syndicat Mixte de Dourges vous a cédé par acte du 20 novembre 2018, les parcelles d'emprise de la voirie desservant la station d'épuration et le hameau de la Cuve à Ostricourt.

Postérieurement à cette cession, DELTA 3 a acquis auprès de la SAFER les parcelles B120 et B2229 destinées à être revendues à AKIEM

Une partie du foncier dont DELTA 3 est encore propriétaire, la parcelle B2863 issue de la B120, constitue la voie d'accès à la STEP (cf plan joint).

Il conviendrait donc de vous céder cette parcelle.

La cession, qui ne requiert pas d'évaluation domaniale, pourrait avoir lieu au prix de 1,20 € le m², selon le barème fixé sur cette opération, soit pour une parcelle de 654 m² un prix de cession de 784,80 € HT

Si vous en êtes d'accord, nous pouvons saisir Me LEMAIRE afin de préparer l'acte de cession

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos cordiales salutations.

Emmanuel FAVREULLE Directeur Général

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le

ID: 059-200041960-20230209-CC_2023_012-DE

SDIF NORD PTGC LILLE **CENTRE FINANCES PUBLIQUES 22 RUE LAVOISIER 59466**

59466 LOMME CEDEX tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQ

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

NORD Commune: OSTRICOURT

Section : B Feuille : 000 B 01

Département :

Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 16/09/2022 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50 ©2022 Direction Générale des Finances

Publiques

